

1 L'assainissement collectif

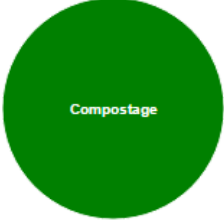
1.1.1 Le contrat

En matière d'assainissement Eaux Usées, la commune de Pomeys est membre de la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais (CCHL). La CCHL a pris la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2011. L'assainissement collectif est géré en délégation de service depuis le 1 juillet 2012 par Suez pour une durée de 10 ans.

1.1.2 Les stations d'épuration

Deux stations d'épuration (STEP) traitent les eaux usées de Pomeys. La principale STEP est localisée sur la commune voisine de Saint Symphorien sur Coise. Cette STEP est gérée par Suez par un contrat d'affermage. Les missions confiées concernent l'exploitation des réseaux d'eaux usées, réseaux unitaires ainsi que des ouvrages de traitement et le contrôle des branchements à la demande de la collectivité. La capacité de cette STEP est de 16 200 équivalents habitants (EH). Les eaux traitées sont rejetées dans la Coise (eau douce de surface).

SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Description de la station <p>Nom de la station : SAINT SYMPHORIEN SUR COISE (Zoom sur la station) Code de la station : 060969238002 Nature de la station : Urbain Réglementation : Eau Région : RHONE-ALPES Département : 69 Date de mise en service : 01/01/1990 Service instructeur : DDT 69 Maitre d'ouvrage : COMMUNAUTE DE COMMUNES LES HAUTS DU LYONNAIS (CCHL) Exploitant : SDEI Anse Commune d'implantation : SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE Capacité nominale : 16200 EH Débit de référence : 3600 m3/j Autosurveillance validée : validé Traitement requis par la DERU : - Traitement secondaire - Dénitrification - Déphosphatation + Filières de traitement :</p>	Chiffres clefs en 2015 <p>Charge maximale en entrée : 12102 EH Débit entrant moyen : 2007 m3/j Production de boues : 169 tMS/an</p> <p>Destinations des boues en 2015 (en tonnes de matières sèches par an) :</p> <div style="text-align: center;"><p>Compostage</p></div>	Milieu récepteur <p>Bassin hydrographique : LOIRE-BRETAGNE Type : Eau douce de surface Nom : Coise Nom du bassin versant : la coise de sa source au bilai</p> <p>Zone Sensible : La Loire amont Sensibilité azote : Oui (Ar. du 22/02/2006) Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 23/11/1994) Consulter les zones sensibles</p> <p>Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)</p>
Agglomération d'assainissement <p>Code de l'agglomération : 060000169238 Nom de l'agglomération : SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE Commune principale : SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE Tranche d'obligations : [10 000 ; 100 000 [E Taille de l'agglomération en 2015 : 12102 EH Somme des charges entrantes : 12102 EH Somme des capacités nominales : 16200 EH - Liste des communes de l'agglomération : COISE LARAJASSE POMEYS SAINT-MARTIN-EN-HAUT SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE</p>	Chiffres clefs en 2014 Chiffres clefs en 2013 Chiffres clefs en 2012 Chiffres clefs en 2011 Chiffres clefs en 2010 Chiffres clefs en 2009 Chiffres clefs en 2008	Conformité équipement au (31/12/2016 : prévisionnel) : Oui Respect de la réglementation en 2015 <p>Conforme en équipement au 31/12/2015 : Oui Date de mise en conformité : 31/12/1998 Abattement DBO5 atteint : Oui Abattement DCO atteint : Oui Abattement Ngl atteint : Oui Abattement Pt atteint : Oui Conforme en performance en 2015 : Oui</p> <p>Réseau de collecte conforme : Oui Date de mise en conformité : 31/12/1998</p> Respect de la réglementation en 2014 Respect de la réglementation en 2013 Respect de la réglementation en 2012 Respect de la réglementation en 2011 Respect de la réglementation en 2010 Respect de la réglementation en 2009 Respect de la réglementation en 2008

[précédent](#) | [suivant](#) | [accueil](#)

La deuxième STEP est installée sur la commune de Pomeys, au hameau de Chavannes. Elle gérée par la Lyonnaise des Eaux, sa capacité est de 150 EH. Cette station est récente, elle a été mise en service en mars 2013 et ne traite que les eaux de Pomeys. Les eaux traitées sont rejetées dans l'Orzon (eau douce de surface).

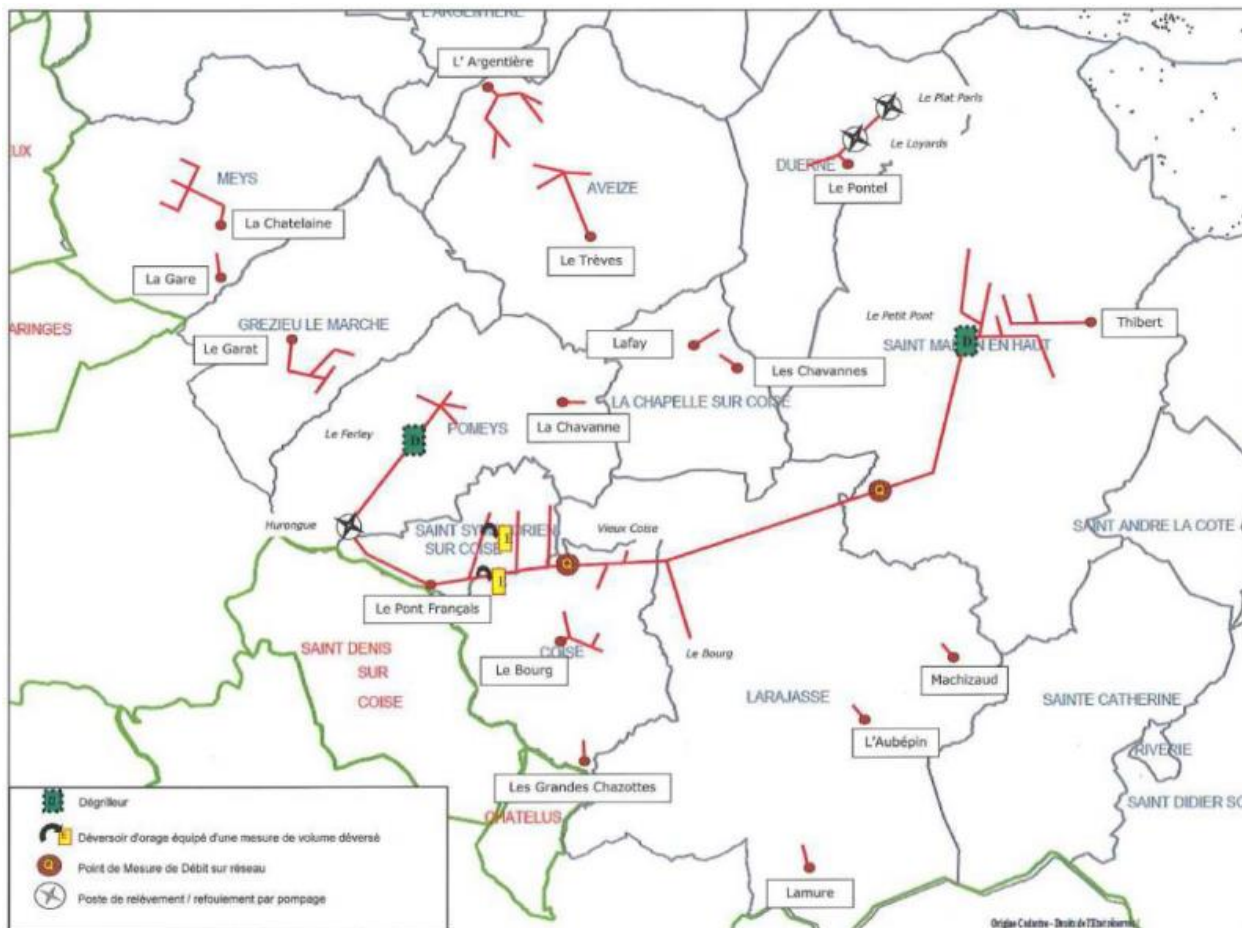
La station d'épuration de St Symphorien sur Coise est la plus importante. Elle traite :

- les effluents de l'ensemble de la commune
- les effluents du bourg de Pomeys par l'intermédiaire d'une canalisation transitant par Hurongues et ceux des lotissements du château, du Plomb raccordés directement sur le réseau de St Symphorien
- les effluents de la partie ouest du bourg de St Martin en Haut par l'intermédiaire d'une canalisation de transport qui part depuis l'ancienne station du Petit pont en suivant le Potensinet, puis la Coise à partir du Nézel jusqu'à l'entrée de Saint Symphorien sur Coise en aval du Moulin-Fulchiron



- les effluents du village de Coise (versant nord) raccordés par un réseau, mis en service en juin 2008, qui se déverse dans la canalisation de transit venant de St Martin en Haut et ceux du hameau de l' Ancien Coise qui sont aussi raccordées en aval du Moulin-Fulchiron
- Les effluents du village de Larajasse sont raccordés par un réseau mis en service en juin 2008 qui se déverse également au niveau de Pont Colas dans la canalisation de transit venant de St Martin en Haut

1.1.3 Le réseau d'assainissement



Le linéaire représente au total 137 km, dont 134 km essentiellement de type gravitaire. Il se répartit entre les communes selon les tableaux ci-dessous :

Répartition de la longueur du réseau par type (ml)		
Gravitaire	Refoulement	Total
189 055.30	3 420.90	192 476.20



Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais - Répartition de la longueur du réseau par nature					
Communes	Séparatif eaux usées	Séparatif eaux pluviales	Unitaire	Refoulement	Total (ml)
Aveize	7 084.20	3 058	919.8	0	11 062.00
Coise	6 633.60	1 586	4 821.40	399.60	13 440.60
Duerne	1 619.60	3 184	2 570.20	898.60	8 272.40
Grézieu le Marché	2 726.00	5 164	3 318.00	383.40	11 591.40
La Chapelle sur Coise	2 756.40	2 257	515.50	10.90	5 539.80
Larajasse	12 654.40	3 338	5 376.10	314.80	21 683.30
Meys	6 884.20	5 229	0	0	12 113.20
Pomeys	7 160.90	3 976	4 166.80	258.20	15 561.90
St Martin en Haut	12 716.60	10 579	16 312.30	1 095.50	40 703.40
St Symphorien sur coise	11 747.90	16 640	24 060.40	59.90	52 508.20
Total	71 983.80	55 011	62 060.50	3 420.90	192 476.20
%	37.40 %	28.58 %	32.24 %	1.78 %	100%

1.1.4 Les abonnés et volumes traités

Le nombre d'abonnés et d'habitants raccordés par commune est présenté dans le tableau ci-dessous :

Clients par communes (m3)					
Communes	Nbre d'habitants	Nbre de clients asst	Nbre de clients Eau	Population estimée raccordée	% de la population desservi par l'assainissement collectif
Aveize	1 143	255	389	749	65.53%
Coise	778	206	308	520	66.84%
Duerne	807	233	330	570	70.63%
Grézieu le Marché	790	234	380	486	61.52%
La Chapelle sur Coise	590	133	213	368	62.37%
Larajasse	1 889	457	752	1 154	61.09%
Meys	850	195	373	444	52.24%
Pomeys	1 153	317	463	789	68.43%
St Martin en Haut	4 057	1 296	1 735	3 030	74.69%
St Symphorien sur coise	3 669	2016	2 052	3 605	98.26%
Total	15 736	5 342	6 995	12 017	76.37%



Les volumes traités et facturés par communes pour l'exercice 2015 sont :

Communes	m ³ facturés en 2014	m ³ facturés en 2015	variation en m3	variation en %
Aveize	30 682	34 213	3 531	11.5 %
Coise	13 670	14 448	4 309	5.7 %
Duerne	21 006	21 807	801	3.8 %
Grézieu le Marché	16 505	19 709	3 204	19.4 %
La Chapelle sur Coise	11 432	11 220	-232	-1.9 %
Larajasse	30 833	33 762	2 929	9.5 %
Meys	15 540	15 447	-93	-0.6 %
Pomeys	38 408	38 261	- 147	-0.4 %
St Martin en Haut	104 242	110 647	6 405	6.1 %
St Symphorien sur coise	240 459	261 571	21 112	8.8 %
Total CCHL	522 777	561 085	38 308	7.3 %

2 L'assainissement non collectif

Le SPANC du SIMA Coise (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise) recouvre 32 communes situées dans le Rhône et la Loire. Il a été créé en 2005.

Territoire d'intervention du SPANC du SIMA Coise





En 2015 sur la commune de Pomeys, il y avait 139 installations autonomes qui desservait environ 314 personnes. Les contrôles sur les installations montrent que 40% d'entre elles ont un avis défavorables dont 11% qui nécessitent des travaux obligatoires.

Commune	Nb usager	Nb ANC contrôlés	Avis défavorable	Avis défavorable	Favorable avec réserve	Favorable Conforme	Indéfini
			Travaux obligatoire	Travaux souhaités			
POMEYS	139	132	15	40	38	39	

3 Besoins futurs et conclusions

Le PLU prévoit à 12 ans un développement communal d'environ 90 à 100 logements supplémentaires soit environ 257 eq/habitants supplémentaires. La STEP de Saint Symphorien traite actuellement environ 12 102 EH en charge maximale, alors qu'elle peut encore traiter plus de 16000 eq/hab.

Les deux stations d'épuration sont donc en capacités de répondre aux futurs besoins de la commune de Pomeys.